



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 19 SEPTEMBRE 2017

COMITÉ DIRECTEUR DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2017 DÉCISIONS

Le Comité Directeur a tenu aujourd'hui sa première réunion de la saison à Orly. Elle a été l'occasion d'aborder les différents dossiers qui seront à l'agenda de l'exercice 2017/2018 et de définir un programme de travail pour la saison. Elle a également donné lieu aux décisions suivantes :

ENCADREMENT DES SOLLICITATIONS DES JOUEURS ET ENTRAÎNEURS

Le Comité Directeur a adopté une nouvelle disposition encadrant les sollicitations des joueurs et entraîneurs engagés contractuellement.

Sauf accord du président du club où évolue le joueur ou l'entraîneur, un autre club ne pourra présenter, directement ou par quelque intermédiaire que ce soit, une proposition à un joueur ou à un entraîneur en vue de la conclusion d'un contrat avant qu'il ne soit dans la dernière saison de son contrat.

Toute violation de cette disposition sera du ressort de la Commission Juridique de la LNR qui sera habilitée à prononcer les sanctions adoptées par le Comité Directeur (suspension du dirigeant, du joueur ou de l'entraîneur, amendes à l'encontre du club, du joueur ou de l'entraîneur).

Ce règlement sera applicable dès communication aux clubs fin septembre du texte détaillé.

Enfin, la LNR sollicitera la FFR afin que le Règlement relatif à l'activité d'agent sportif intègre également des sanctions applicables à l'encontre d'agents qui ne respecteraient pas cette nouvelle disposition.

ORGANISATION DE LA LNR

Suite au décès en mai dernier de Marcel MARTIN qui occupait cette fonction depuis 2008, Marc CHERÈQUE, Vice-Président de la LNR, a été désigné responsable des finances de la LNR.

BILAN DES MUTATIONS

Le Comité Directeur a fait comme chaque saison le bilan des mutations pour la saison 2017/2018. Ce bilan fait apparaître une évolution de la composition des effectifs des clubs de TOP 14, conséquence de l'application à compter de cette saison de la réforme en profondeur du dispositif JIFF. Ainsi en TOP 14, 489 joueurs sont sous contrat professionnel/pluriactif, dont 293 joueurs JIFF (contre 277 en 2016/2017, +6%) et 196 non JIFF (contre 216 en 2016/2017, -9%).